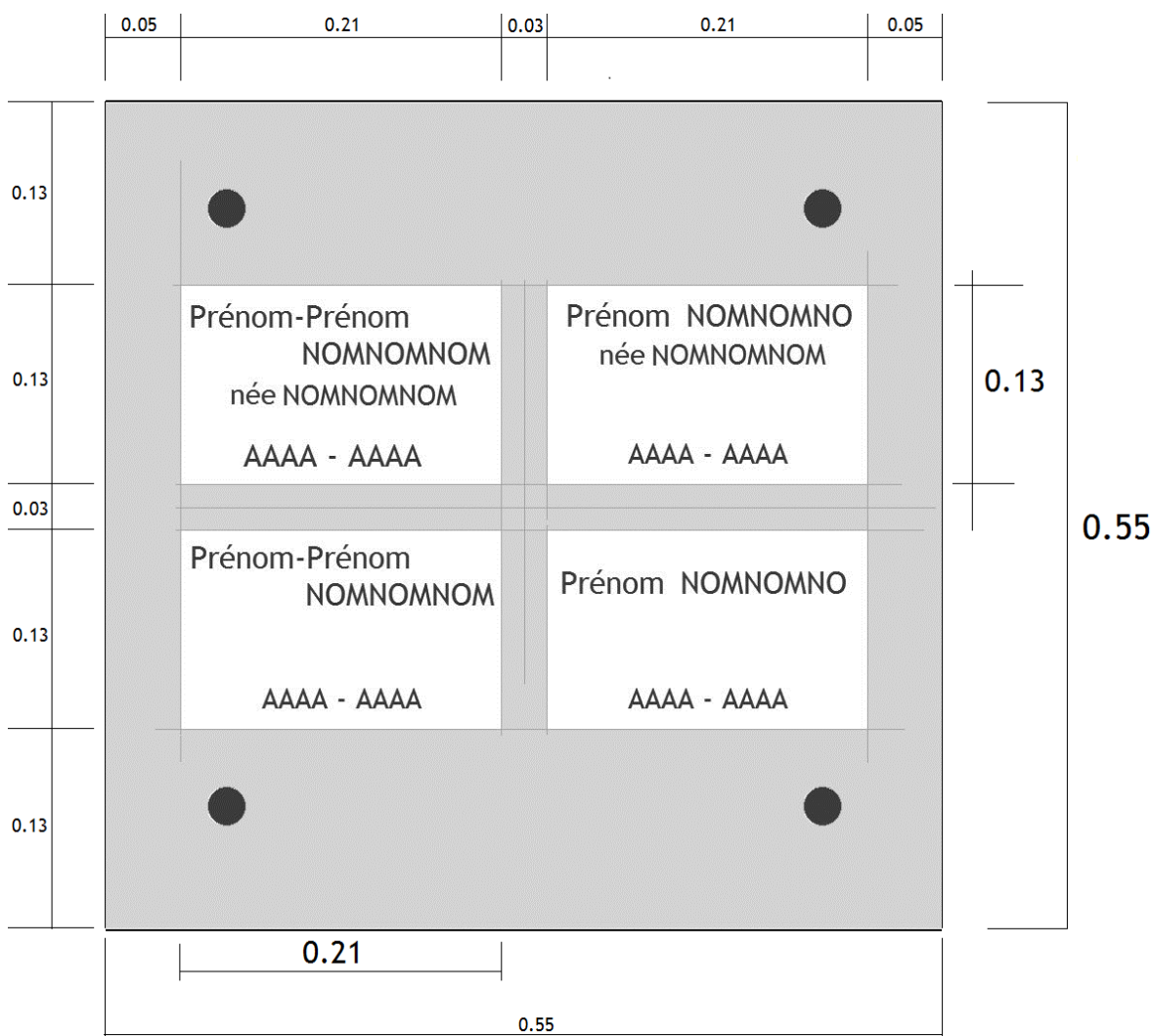


Plaque nominative sur columbarium et caverne

I - Implantation des plaques nominatives sur le support :

La plaque de dimensions 55x55cm en granit rose sera le support des plaques nominatives.
L'implantation, que ce soit sur un columbarium ou une caverne, sera identique et conforme au schéma ci-dessous :



II – Plaques nominatives

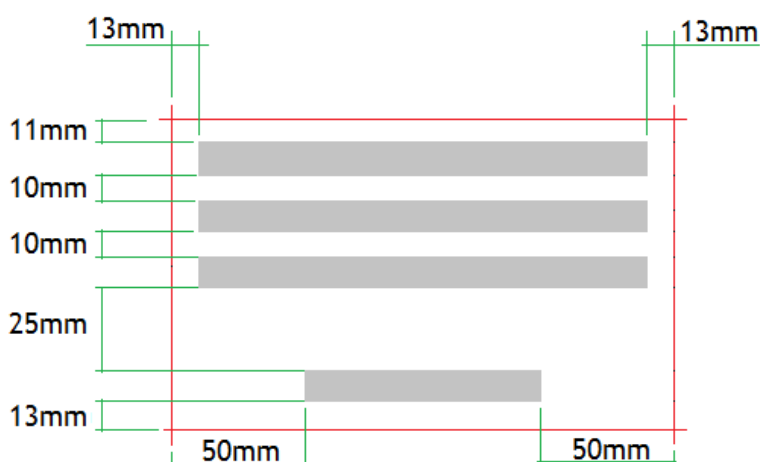
Ces plaques, de dimensions 13x21cmx1.5cm d'épaisseur en granit noir seront fournies par la commune. Elles seront collées sur le support avec une colle adaptée.

III – Gravure des plaques nominatives – *Charte graphique*

Les gravures seront à la charge des familles et pourront donc être effectuées par l'artisan de leur choix. Le Graveur devra impérativement respecter les conditions suivantes. Suivant les longueurs des noms et prénoms, l'artisan devra solliciter l'autorisation de la commune.

3-1 Espaces libres :

Les espacements entre lignes de texte et bords de plaque seront les suivants :



3-2 Disposition des mentions :

Le ou les prénoms seront ajustés à gauche en tenant compte de l'espacement en bord de plaque. Les prénoms seront impérativement sur la 1^e ligne.

Le nom sera ajusté à droite en tenant compte de l'espacement en bord de plaque. Suivant la longueur du texte, le nom sera sur la 1^e ligne ou sur la 2^e ligne.

Nom de jeune fille (s'il y a lieu) : le nom et la mention « née » seront centrés. Il sera sur la ligne suivant le nom (2^e ou 3^e ligne)

Années de naissance et décès : elles seront centrées sur la ligne du bas.

Illustrations :

Prénom-Prénom NOMNOMNOM née NOMNOMNOM 1900 - 2000	Prénom NOMNOM née NOMNOMNOM 1900 - 2000
Prénom-Prénom NOMNOMNOM née NOMNOMNOM 1900 - 2000	Prénom-Prénom NOMNOMNOM 1900 - 2000

3-3 Le lettrage

Le lettrage sera impérativement gravé et sera de couleur dorée.

La police sera simple de type « bâton simple » comme représentée sur l'illustration suivante.

Les hauteurs de lettre seront différentes suivants le type de mention :

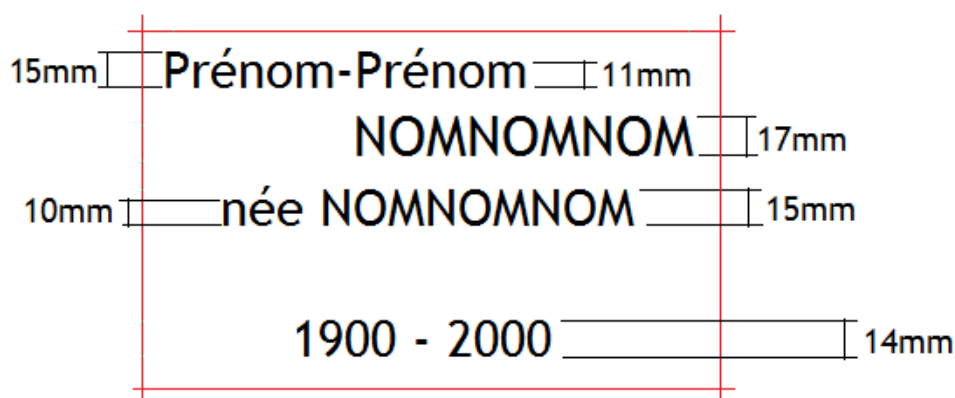
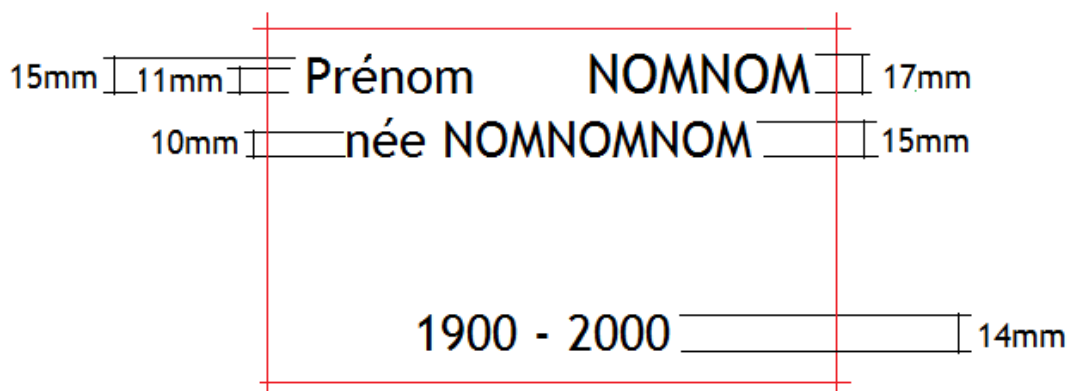
Prénom : Première lettre du ou des prénoms en majuscule (h=15mm) puis en minuscule (h=11mm)

Nom de famille : hauteur 17mm en majuscule sur la totalité.

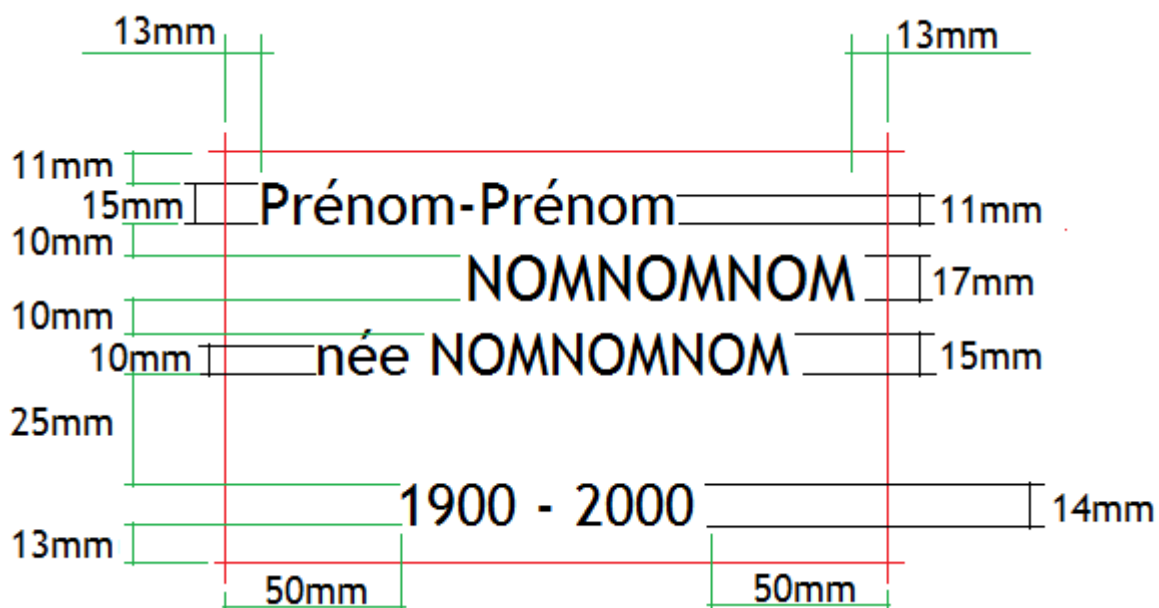
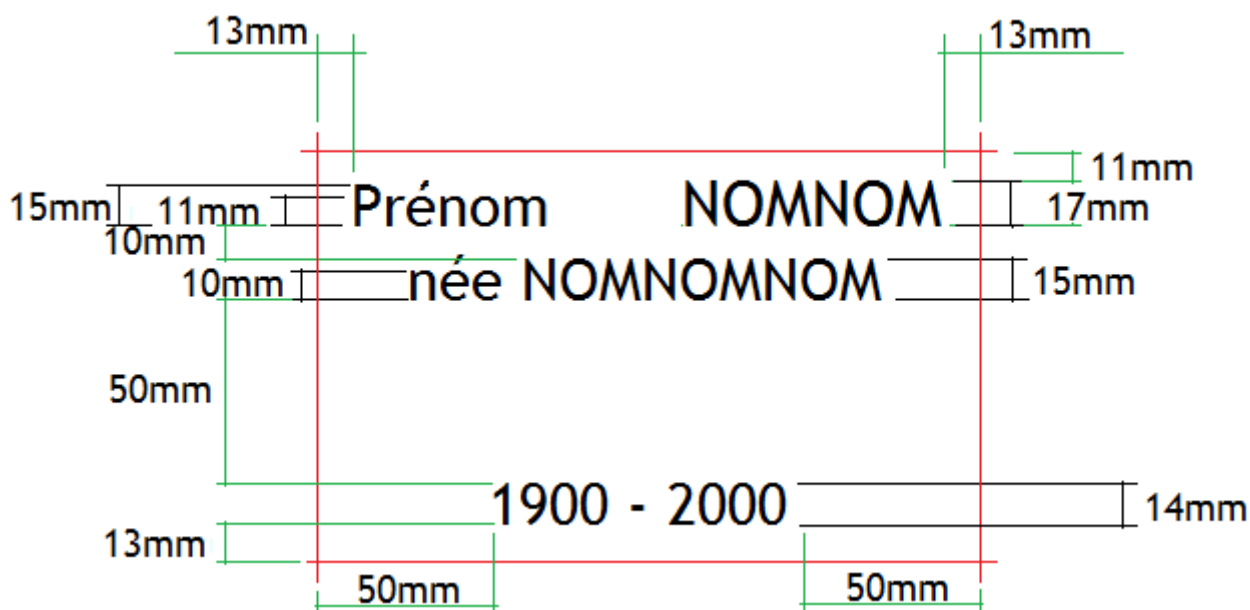
Nom de jeune fille : en majuscule en totalité (h=15mm) avec mention « née » en minuscule (h=10mm)

Année de naissance et de décès : hauteur 14mm séparées par un tiret. La largeur totale de la mention ne devra pas dépassée 11cm

Illustrations :



IV – Récapitulatif



NOTA : L'implantation des dates en bas de plaque est impérative. La répartition des « nom(s) » « prénom(s) », « nom de naissance » pourra être adaptée après accord de la mairie.